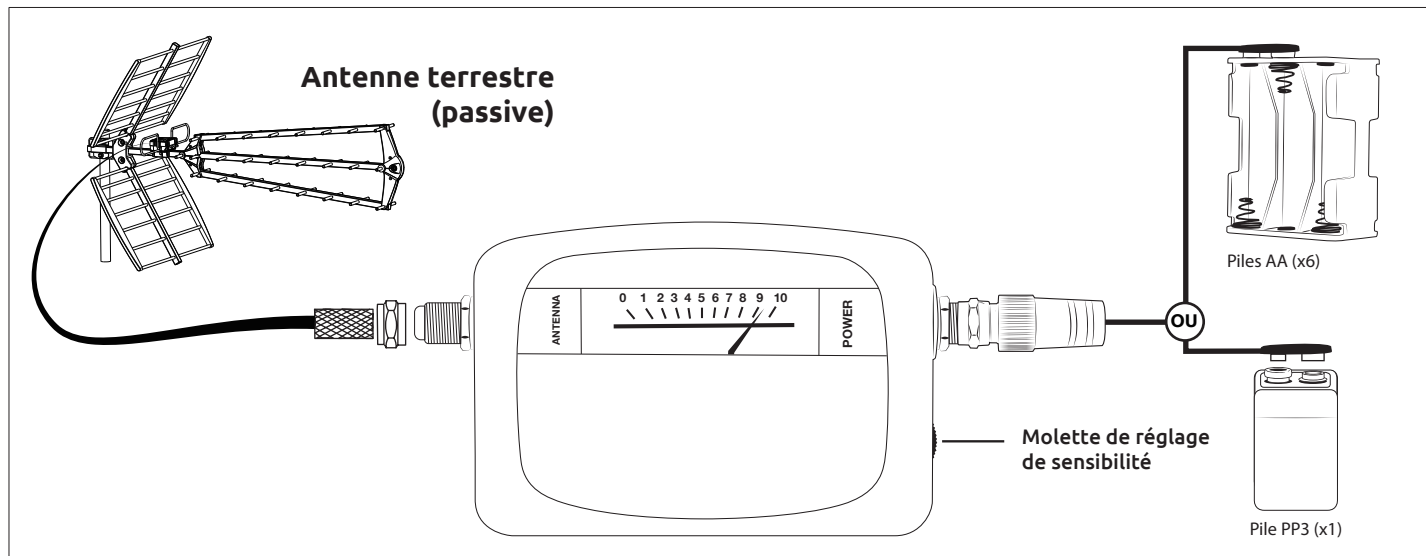
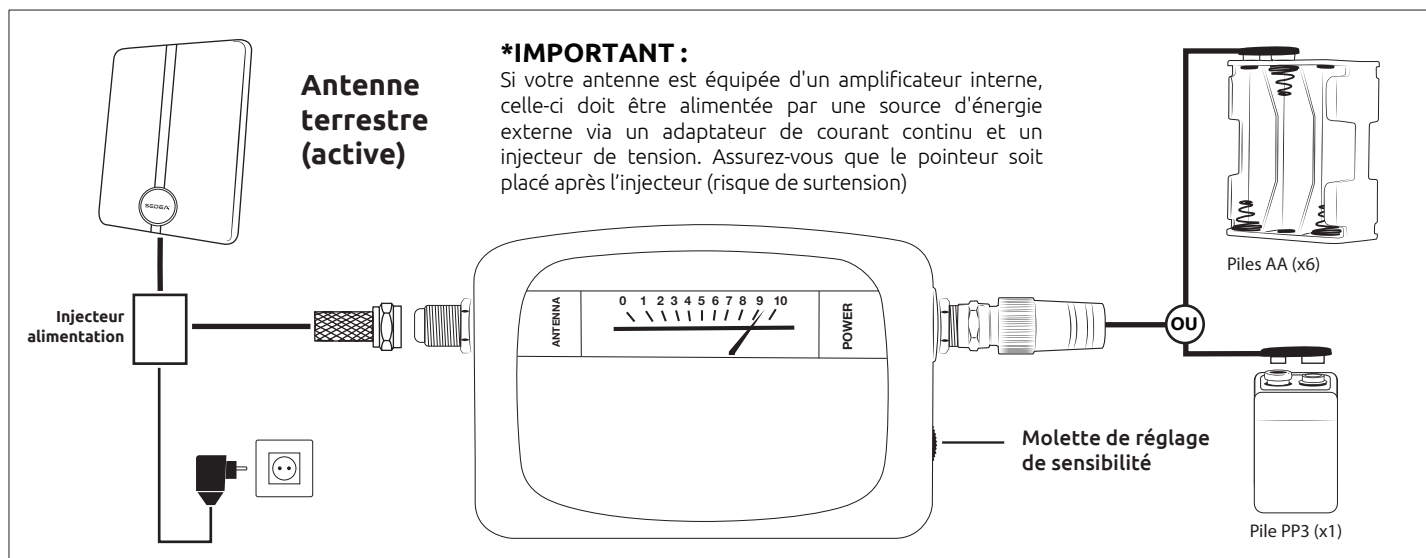


1) Pointage antenne terrestre «passive» (sans amplificateur)



2) Pointage antenne terrestre «active» (avec amplificateur)



1. Connectez un câble coaxial entre l'antenne terrestre et l'entrée " Antenna " du pointeur terrestre.
2. Connectez une pile PP3 (9 volts) ou 6 piles AA (1,5 volts) sur l'entrée " Power " du pointeur terrestre.
3. L'écran du pointeur s'allume. L'aiguille doit se trouver autour de 0.
4. Pendant l'orientation de votre antenne, l'aiguille doit monter lorsque vous approchez de l'émetteur le plus proche de chez vous. Essayez d'obtenir la valeur la plus haute, serrez votre antenne pour ne pas perdre le réglage puis augmentez la sensibilité à l'aide de la molette de réglage située sur la droite de l'appareil (l'aiguille doit descendre).
5. Desserrez légèrement et ajustez à nouveau le réglage de votre antenne de manière à obtenir la valeur la plus haute (aiguille sur la valeur la plus haute et niveau sonore du buzzer le plus haut) puis serrez définitivement votre antenne.

Caractéristiques techniques

- Excellente sensibilité
- Buzzer d'alerte de signal intégré
- Indicateur de force du signal TNT avec réglage de sensibilité et rétroéclairage
- Vous aide à orienter votre antenne
- Bande de fréquences : 170 ~ 860 MHz
- Niveau d'entrée : 55 ~ 95 dBµV
- Alimentation : 9 ~ 12 Vcc
- Adaptateurs pour pile PP3 (9 volts) ou 6 piles AA (1,5 volts) fournis

Recyclage

Déchets d'équipements électriques et électroniques

Ce symbole sur le produit, ses accessoires ou sa documentation indique que ce dernier est conforme à la Directive européenne 2012/19/UE. Cela signifie que ni le produit, ni ses accessoires électroniques usagés ne peuvent être jetés avec les autres déchets ménagers. Veuillez séparer vos produits et accessoires usagés des autres déchets. La mise au rebut citoyenne de votre ancien produit permet de protéger l'environnement et la santé, vous favoriserez ainsi le recyclage de la matière qui les compose dans le cadre d'un développement durable. Les particuliers sont invités à contacter les autorités locales pour connaître les procédures et les points de collectes de ces produits en vue de leur recyclage.



Déclaration de conformité

Par la présente, SEDEA déclare que cet appareil est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes des directives européennes en vigueur. La déclaration de conformité peut être consultée sur le site : www.sedea.fr.



Garantie

La garantie de votre appareil et ses accessoires se conforme aux dispositions légales à la date de l'achat. Les pièces détachées pour cet appareil sont au moins disponibles pendant toutes la durée de la garantie.

Importé par SEDEA

Parc d'activités du mélantois
rue des saules CS80458
59814 LESQUIN cedex



HOTLINE

03 20 96 59 91



Pour en savoir plus :
www.quefairedemesdechets.fr